

La petite TERRE

Fédérations de l'UPA

de Lévis-Bellechasse, de la Rive Nord, de Lotbinière-Mégantic

Supplément de LA TERRE DE CHEZ NOUS, septembre 1994

Volume 7, no 5

LA PRÉVENTION...

J'y tiens ferme!



**Assemblées
générales annuelles
-Septembre 1994**

ÉDITORIAL

LA SÉCURITÉ DU REVENU

Ça nous concerne tous!

La sécurité du revenu sera au centre des débats de nos assemblées annuelles de syndicats de base au cours des prochaines semaines. Voilà l'occasion pour chacune et chacun d'entre nous de venir débattre son point de vue face à des outils essentiels pour le développement de nos entreprises agricoles.

Peu importe la production que nous exploitons, nous ne pouvons nous permettre d'envisager l'avenir dans l'insécurité et l'inconnu qui risquent à chaque jour de mettre en péril nos propres investissements. Que ce soit pour les productions avec ou sans contingentement, avec ou sans assurance-stabilisation, avec ou sans plan conjoint, tous sont

concernés par cette réflexion qui sera la base même d'une formule qui répondra à cet élément fondamental qu'est la sécurité du revenu pour l'ensemble des productions agricoles au Québec. Nous ne voulons aucunement mettre en doute certains acquis pour les productions déjà sécurisées. Au contraire, servons-nous de cette expertise majeure qui nous a permis de développer plusieurs productions importantes.

Il faut reconnaître que des problèmes majeurs menacent la survie de ces outils: iniquité entre les productions; beaucoup trop de budget dans certaines productions et peu ou pas du tout dans d'autres. Toutefois, nous n'avons pas à faire le débat sur certaines produc-

tions qui ne se sont pas données les moyens pour être sécurisées. Il nous faut plutôt discuter sur le comment s'assurer de la longévité d'une formule crédible et efficace pour le développement de notre agriculture, et de notre profession. Elle devra être en même temps défendable auprès de l'État et devra nous permettre également d'aller chercher notre part au niveau fédéral.

Voilà le défi qui nous attend cet automne! Donnons-nous rendez-vous afin de construire à partir de nos propres principes l'avenir d'une sécurité des revenus pour toutes les productrices et producteurs agricoles du Québec.

Au plaisir de vous entendre à ce sujet dans vos congrès de base.

Jacynthe Gagnon
Présidente, Fédération
Rive Nord



La fertilisation, une question d'équilibre

C'est du 11 au 18 septembre prochain que se déroulera la semaine québécoise de la conservation des ressources. Elle a pour thème cette année: la fertilisation, une question d'équilibre. Il s'agit là d'un sujet pour lequel les trois Fédérations de la région ont abondamment travaillé au cours des dernières années. Durant cette campagne de sensibilisation, il sera

question de fertilisation raisonnée. Ce principe consiste essentiellement à apporter les fertilisants au bon moment et à un dosage adéquat après avoir pris en considération les besoins de la plante ainsi que les fournitures du sol.

Dans notre région, une cinquantaine de productrices et producteurs mettent à l'essai les principes de base de la fertilisation équilibrée au sein de clubs-conseils ou de clubs d'encadrement technique. L'expérience s'avère un succès, tant pour les rendements que pour l'économie d'intrants.

Mentionnons enfin que dans le cadre de cette semaine, notre Équipe de mise en valeur des engrais de ferme a collaboré à la rédaction d'un cahier spécial sur la fertilisation qui paraît dans le présent numéro de La Terre de chez nous. Nous vous invitons à conserver ce document qui pourrait s'avérer être un outil de référence intéressant pour votre prochaine campagne de fertilisation.

Pierre Bouffard,
Secrétariat et
vie syndicale



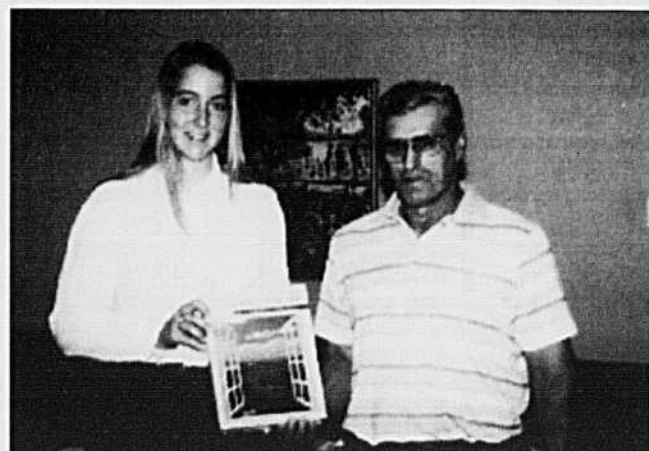
Prendre en main l'avenir de nos ressources

Le logo ci-dessus a été retenu par un comité de sélection des Fédérations pour illustrer le Bulletin des équipes agro-environnementales des syndicats de base de la région. Son auteure est Mlle France Chabot de Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Le président du Comité d'aménagement, environnement et zonage agricole, M. André Filion, a précisé que ce logo représente l'orientation des productrices et producteurs vers la protection de leurs ressources sol et eau dans un esprit d'agriculture durable.



Soulignons que le Bulletin destiné aux membres des équipes agro-environnementales contient des informations leur permettant de poursuivre leur travail à la base.



Sécurité du revenu: une réflexion majeure s'impose !

D'où vient le problème ?

Même si en apparence tout semble comme avant, le contexte agricole a changé radicalement depuis la signature de l'accord du GATT et l'aggravation des finances publiques.

Pour les productions sous gestion de l'offre:

La nouvelle entente commerciale signifie qu'à partir de 1995 l'article XI sera remplacé par des tarifs décroissants. Il s'agit alors de revoir le système de fixation de prix, établi depuis 20 ans en fonction des coûts de production, afin de tenir compte du nouvel environnement plus concurrentiel créé par le GATT.

Comment réussir à maintenir des prix en fonction des coûts de production si les prix doivent dorénavant tenir compte des prix de la concurrence, sans aide de l'État pour combler le manque à gagner ?

Pour les productions stabilisées:

Tous les programmes de stabilisation des revenus sont remis en question par les nouvelles règles du GATT et font partie des engagements de réduction de la part du Canada.

Cependant, compte tenu des révisions à la baisse entreprises au cours des dernières années dans les programmes d'assurance-stabilisation, le système canadien bénéficie présentement d'un surplus. Parallèlement à cet ajustement, l'État réduit ses dépenses en agriculture afin de tenter de contrôler son déficit.

L'évolution des dépenses du MAPAQ depuis les 10 dernières années, tel que

Compte tenu de l'ampleur des changements proposés par les deux paliers de gouvernement dans les programmes qui sont à la base de l'agriculture québécoise, l'UPA demande à tous les productrices et les producteurs agricoles du Québec de définir, au cours des prochaines semaines, les grandes orientations qu'elle devra suivre dans cette révision majeure du rôle de l'État pour sécuriser les revenus agricoles.

présentée au tableau 1, illustre bien cette réalité.

En 1995, les programmes de stabilisation des revenus accapareront 36% des

dépenses du MAPAQ, au lieu de 16% il y a 10 ans. La forte croissance des sommes d'argent consacrées à l'assurance stabilisation provoque actuellement une diminution des autres postes budgétaires du MAPAQ.

à la production et remboursement de taxes), ont diminué de 32% à 23% durant cette période.

On comprendra l'insatisfaction de toutes celles et ceux qui tentent de développer une nouvelle production (horticulture, miel, sirop d'érable, lapin, chèvres, etc.) qui ont besoin eux aussi de l'aide de l'État pour sécuriser leurs revenus et qui se font refuser actuellement l'accès à l'assurance-stabilisation.

Pour résumer, le tableau 2 décrit l'ensemble de la problématique.

Les propositions de l'État

Gouvernement provincial

Le gouvernement québécois a entrepris depuis le Sommet sur l'agriculture de juin 1992 la révision complète des programmes du MAPAQ.

Aujourd'hui, le MAPAQ propose que les programmes de stabilisation des revenus soient presque exclusivement utilisés pour com-

prendre des pertes résultant de la fluctuation des prix au sens strict et intervenir peu ou pas du tout pour soutenir les revenus. En d'autres termes, on propose que ce programme ne soit plus basé sur les coûts réels de production.

Gouvernement fédéral

Les négociations du GATT ont amené le gouvernement canadien à entreprendre lui

aussi une révision de tous ses programmes et ses interventions en agriculture pour les ajuster en fonction des nouvelles règles commerciales et de la situation de ses finances.

Il voudrait remplacer l'ASRA, le RARB et la Tripartite par un seul programme de stabilisation du revenu global de l'entreprise. Tous les programmes actuels par production seraient remplacés par un programme universel,

ouvert à toutes les productrices et tous les producteurs agricoles, peu importe la production. Il tiendrait compte des résultats de toutes les productions de la ferme. Les bons revenus d'une production compenseraient pour les revenus insuffisants d'une autre.

Actuellement le gouverne

suite à la page 3

tableau 1
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DU MAPAQ DEPUIS 10 ANS

ANNÉE	TOTAL (000\$)	FONCTIONNEMENT ET CAPITAL(%)	TRANSFERT AUX PRODUCTEURS (%)			
			ASRA, RARB, TRIPARTITE	ASSURANCE-RÉCOLTE	CRÉDIT AGRICOLE	AUTRES TRANSFERTS
85-86	532 073	33%	16%	2%	16%	32%
88-89	585 948	33%	22%	3%	20%	23%
90-91	720 678	29%	24%	3%	21%	22%
92-93	671 054	33%	31%	3%	11%	22%
94-95*	644 717	30%	36%	3%	7%	23%

* données estimées
Source: Ministère des Finances

ment canadien a réussi à convaincre pratiquement toute l'industrie et tous les gouvernements provinciaux qu'il faut se diriger en ce sens.

QU'EN PENSENT VOS ÉLUS ?

Les Fédérations réunissaient le 18 août dernier les membres des exécutifs des 25 syndicats de base et des 14 syndicats spécialisés de la région afin d'obtenir leurs réactions face à ce dossier et les inviter à identifier des pistes de solution.

Globalement, ils se disent ouverts à une révision des moyens actuels pour sécuriser les revenus des productrices et des producteurs agricoles. Ils constatent que les choses vont changer, qu'on le veuille ou non. Ils préféreraient être proposeurs afin d'influencer le plus possible ces changements en leur faveur.

Ils réaffirment leur adhésion aux trois grands principes à la base de l'action de l'UPA en matière de sécurité des revenus qui sont, dans

l'ordre: le développement d'entreprises agricoles efficaces et rentables, capables de mettre sur le marché des produits de qualité à des prix concurrentiels; une mise en marché collective énergique permettant d'aller chercher sur le marché des revenus suffisants pour rentabiliser les entreprises agricoles; une aide adéquate de l'État pour partager les risques de la production agricole et du marché et aider au développement de l'agro-alimentaire.

Ils sont également d'opinion que les programmes de sécurité du revenu des productrices et des producteurs agricoles doivent:

- 1) Être accessible à toutes et à tous, peu importe la production.
- 2) Maintenir le principe d'une assurance contre les risques.
- 2) S'appuyer sur les coûts réels de production.
- 3) Lier la protection du revenu à la qualité des produits mis en marché.

- 4) Inciter à la productivité.
- 5) Faciliter l'occupation du territoire.
- 6) Favoriser le développement d'une agriculture durable de type familial.

On est contre la proposition du gouvernement québécois qui veut remplacer la base des coûts de production par un obscur mécanisme d'intervention en fonction des variations de prix.

Quant à la proposition du gouvernement canadien, elle soulève surtout des questions:

- Quel serait le niveau de protection offert?
- Comment seraient établis les résultats de chaque production de la ferme?
- Quel serait l'avantage pour une entreprise agricole de développer une nouvelle production qui est souvent plus risquée?
- Comment assurer un fonctionnement souple et efficace d'un tel programme tout en

exerçant un contrôle serré contre les abus et les fraudes?

D'autres propositions ont été formulées lors de cette journée de réflexion. Que pensez-vous de:

- 1) Instaurer une franchise dans tous les programmes d'assurance et éliminer la cotisation à payer par les productrices et les producteurs agricoles?
- 2) Tenir compte, lors du calcul du prix garanti, du prix du produit étranger concurrent auquel on ajoute le coût du transport pour le rendre sur notre marché?
- 3) Compenser une diminution des avantages de l'ASRA par un financement agricole beaucoup plus avantageux?
- 4) Responsabiliser les autres intervenants de la chaîne agro-alimentaire face à une diminution des prix agricoles?

Pour en discuter?

Surveillez dans votre courrier une invitation de votre syndicat de base au cours des prochains jours.

Bienvenue à toutes et à tous!

Jacques Parent,
Secrétariat et vie syndicale

tableau 2

SITUATION ACTUELLE DES PRODUCTIONS PAR RAPPORT À LA SÉCURITÉ DU REVENU

PRODUCTIONS AVEC GESTION DE L'OFFRE	PRODUCTIONS AVEC ASRA	AUTRES PRODUCTIONS
Lait Oeufs Oeufs d'incubation Volaille	Veaux d'embouche Bouvillons Veaux de grain Veaux de lait Porcelets Porcs Agneaux Pommes de terre Orge Blé fourrager Blé de consommation Soya Avoine Maïs grain Pomme (début)	Sirop d'érable Productions horticoles Lapins Chèvres Miel Autres
PROBLÉMATIQUE		
Perte graduelle du contrôle des importations en volume. Pas de budget disponible pour combler l'éventuel manque à gagner. Pas de solution de rechange pour prendre la relève du système actuel de maintien des prix en fonction des coûts de production en cas de fléchissement des prix sur le marché	Déficit de 140 M\$ en 1993 7 programmes sur 15 ont effectué des paiements chaque année à leurs assurés depuis leur implantation. GATT remet en question la participation financière de l'État dans ce type de programme. Gouvernement fédéral a convaincu pratiquement toute l'industrie et tous les gouvernements provinciaux qu'il faut les remettre en question.	Baisse graduelle des budgets des programmes d'aide au développement des productions du MAPAQ. Fin de non-recevoir de l'État pour la mise en place de nouveaux programmes de sécurité du revenu.

NOUVELLES DES SPÉCIALITÉS

POMMES DE TERRE

Non à la proposition concordataire

Le 16 août dernier, les productrices et producteurs de pommes de terre de la région de Québec ont rejeté, par 27 voix contre et 21 pour, la proposition concordataire que la Fédération a faite à ses créanciers.

Rappelons les faits qui ont précédé cette réunion. Lors de leur dernière assemblée annuelle, les délégués de la Fédération avaient très majoritairement adopté une résolution demandant à son conseil d'administration:

- 1- d'entamer des discussions avec ses principaux créanciers (3 800 000 \$) dont l'UPA (83 %);
- 2- de consulter les producteurs sur des éventuels arrangements acceptables aux créanciers;
- 3- d'entreprendre les processus de fin des opérations de la Fédération si les créanciers ou les producteurs n'étaient pas favorables aux arrangements proposés.

Le conseil d'administration de la Fédération a donc présenté aux créanciers une proposition concordataire qui réglerait les dettes de la Fédération à raison de 20 % (20 cents par dollar).

Lors du vote provincial du 24 août dernier, les délégués de la Fédération ont accepté l'accord proposé aux créanciers.

Paul Rouillard,
Secrétariat et vie syndicale

AGRICULTRICES

La communication: un outil à développer

C'est sous le thème du changement et de la communication que se déroulera cette année l'assemblée générale annuelle du Syndicat des agricultrices de la région de Québec. La réunion aura lieu le 4 octobre prochain à l'Hôtel Rond-Point à Lévis, à compter de 10 heures. Les personnes intéressées à y participer sont les bienvenues.

CULTURES COMMERCIALES

Ligne Info-céréales

Les productrices et producteurs de cultures commerciales ont maintenant accès à un service d'information téléphonique régional sans frais sur les productions céréalières.

Le numéro est le 1-800-361-1345.

Les informations disponibles sont :

— les prix de la semaine dans les régions de

Québec et Montréal;
— l'état des récoltes ou l'évaluation des stocks;
— les quantités de céréales transigées le mois précédent;

— les besoins estimés pour l'année.

C'est à la demande du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région de Québec que ce nouveau service a été mis en place.

Johanne Leblond,
Secrétariat
et vie syndicale

Mieux vaut prévenir

De nombreuses personnes ont compris qu'il vaut mieux prévenir que guérir, en mettant au point des moyens protégeant leur santé et leur sécurité à la ferme. Une fois de plus, les Fédérations régionales de l'UPA sont à leur

recherche pour faire connaître et partager leur initiatives.

Pour participer à ce concours, il suffit de s'y inscrire avant le 30 septembre prochain. Les formulaires sont disponibles auprès de M. Gilles Renaud du Service d'évaluation et main-d'oeuvre de l'UPA. On peut le rejoindre au numéro de téléphone suivant: (418)872-0770.

Foin à vendre ou à acheter?

Pour la saison 1994, les personnes qui désirent vendre ou acheter du foin, sont priées de retourner le coupon-réponse ci-dessous à

madame Johanne Leblond avant le 15 septembre prochain. Les noms et les informations ainsi recueillis seront rendus disponibles sur demande, aux fins de vente ou d'achat de foin.

Veillez faire parvenir ce coupon-réponse avant le 15 septembre 1994 à: Madame Johanne Leblond, 5185 rue Rideau, C.P. 4000, succursale Ancienne-Lorette, Québec G2E 5S2

COUPON RÉPONSE

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

AcheteurVendeur.....

Types de foin:

plus de 75 % de légumineuses

50 % légumineuses - 50 % graminées

plus de 75 % de graminées

Formes:

balles régulières balles rondes autres

EN BREF

Vote sur la hausse de la cotisation et de la contribution à l'UPA

Tel que le prévoit le plan de financement quinquennal adopté par le congrès général de l'UPA en décembre 1992, les productrices et producteurs seront appelés, lors de leur assemblée annuelle de syndicat de base, à se prononcer sur des hausses de cotisation et de contribution à l'UPA. Les augmentations prévues pour la cotisation, de l'ordre de 5 \$ en janvier 1995 et de 10 \$ en janvier 1996, porteront respectivement ce montant à 190 \$ et 200 \$. Quant à la contribution, elle serait majorée de 3,75 % les 1er août 1995 et 1996.

Retour à l'heure normale

À partir du 19 septembre

prochain, les heures d'ouverture du bureau des Fédérations à Québec seront: du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30.

Enquête sur la formation agricole

Près de 600 personnes recevront au cours de l'automne un questionnaire portant sur la formation agricole. Destinée aux jeunes en voie de s'établir ou déjà établis ainsi qu'aux parents, cette vaste enquête permettra de tracer un portrait de la situation et d'identifier les besoins dans ce domaine pour les années à venir. Le comité de concertation en formation agricole, composé de l'ensemble des intervenants en formation de la région, qui en est l'instigateur et la Fondation d'aide à la formation agricole de Lotbinière (FAFAL) qui agit comme bailleur de fonds, espèrent obtenir la collaboration de toutes les productrices et producteurs qui seront sollicités par ce projet.

Supplément de
La Terre de chez nous, juin 1994.

Éditeur:

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Directeur:

Hugues Belzile

Rédactrice en chef:

France Groulx

Rédacteur en chef adjoint:

Victor Larivière

Responsable de la production:

Carole Lalancette

Montage:

La Terre de chez nous

Sortie sur film:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Payette & Simms

Publiée six fois par année en collaboration avec les Fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord et de Lotbinière-Mégantic.
(418) 872-0770

Coordonnatrice des fédérations:
Anne-Marie O'Bomsawin

Comité de rédaction:

Jean-Roch Turcotte
Jacques Parent
Anne-Marie O'Bomsawin

Distribuée aux abonnés de *La Terre de chez nous*, de la région des trois fédérations.

Tirage: 8 000 copies.